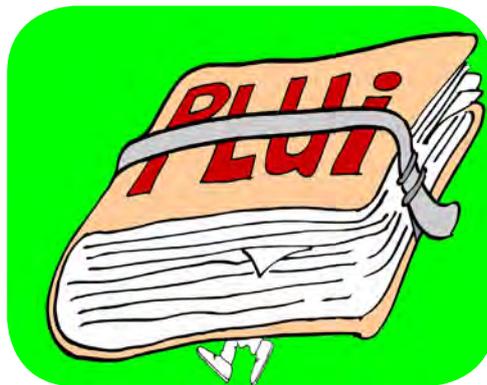




Du Droit du sol au Projet de société

Contribution à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Grand Nancy



Sommaire

Saisine et réponse à saisine	p 2
Préambule, des valeurs pour une Ville souhaitable	p 4
L'ambition portée sur le PLUi en 4 conceptions imbriquées	p 6
Contribution à un Projet de société : une certaine vision de la Ville	p 10
Conclusion, de nouvelles modalités à mettre en place	p 14

Contribution adoptée à l'unanimité à la SÉANCE PLÉNIÈRE du 26 avril 2016

Nancy, le 05 OCT. 2015

Monsieur Dominique VALCK
Président du Conseil de développement
durable du Grand Nancy
22-24 Viaduc Kennedy
CO n°80036
54035 Cedex 35

LR/AR

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil de Communauté a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Grand Nancy tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et de Plan de Déplacements Urbains, par délibération du 3 juillet 2015.

Ce projet majeur pour la Communauté urbaine est l'opportunité de préciser la stratégie de développement spatial du territoire du Grand Nancy, au regard de ses besoins et dans le respect des principes de développement durable.

Conformément aux modalités de concertation délibérées, le Conseil de développement durable du Grand Nancy sera associé tout au long de la démarche d'élaboration du PLUI et selon les modalités que nous avons partagées avec vous.

Ainsi et en complément de votre collaboration sur la définition de la trame verte et bleue qui alimentera les réflexions sur le PLUI, vous serez sollicité pour formuler des avis à différents stades, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables à l'arrêt du projet de PLUI.

Une démarche de coproduction sera engagée dès le premier trimestre 2016 dans le cadre d'ateliers associant les communes, les partenaires publics, les professionnels et la société civile grand nancéienne que vous représentez, afin d'éclairer les élus dans la définition des grandes orientations du PLUI.

A l'appui des réflexions que vous menez dans les Ateliers du socle commun et des expertises que vous pourrez mobiliser à travers le *Cloud collège*, nous souhaiterions que vous produisiez des contributions à visée pédagogique sur les nouveaux modes de vie urbains liés à l'économie du partage et sur des enjeux transversaux tels que l'agriculture périurbaine.

Au préalable, nous vous proposons d'organiser une plénière de formation dédiée aux membres de votre Assemblée, en liaison avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne (ADUAN) qui assiste le Grand Nancy dans l'élaboration des diagnostics et la rédaction des pièces constitutives du PLUI.

Un prochain temps de travail prévu avec votre Bureau sera l'occasion d'échanger sur les modalités de ce travail collaboratif. Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour vous détailler ces aspects et préparer les prochaines échéances.

Vous remerciant pour votre implication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Maiika DATI



Vice-Présidente Déléguée
au conseil de développement
durable

Michel CANDAT



Vice-Président Délégué
à l'urbanisme

André ROSSINOT



Président



Dominique Valck
Président

Nancy, le 29 octobre 2015

Réf : RK /DV/15047

Objet : Réponse à votre saisine sur le PLUI datée du 5/10/2015

Monsieur le Président,

Sans dramatiser une situation qu'il n'appartient qu'à nous d'inverser, nous ne pouvons pas ignorer l'actuel et profond désenchantement citoyen. Un désenchantement multi facettes qui peut s'exprimer de différentes manières, entre agressivité ou indifférence ambiante, abstention et votes extrêmes lors des élections.

Ceci traduit surtout un désarroi, une impuissance, face à l'absence d'un projet de société et aux faibles réponses apportées aux échelles nationale et européenne.

La *République des territoires*, cette vision que vous exprimez régulièrement, est pour nous une vraie piste pour fabriquer localement des réponses constitutives du projet de société que les citoyens attendent.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal peut s'appréhender, tant dans sa forme que dans son contenu et même l'élaboration de son contenu, de plusieurs manières :

- Dans sa forme, il peut se contenter de la réponse réglementaire attendue par le législateur, c'est-à-dire intégrer le PLH et le PDU en respectant les orientations des documents prescriptifs tel que le SCoT Sud 54. Au final, le PLUI risque de s'avérer être un document de programmation somme toute « sans âme » qui pourrait présenter la facilité du simple collage ou assemblage des précédents PLU communaux ;
- A l'inverse, et dans son contenu, une vision politique plus complète, comme celle qui nous a été présentée lors du Bureau du 13 octobre dernier par Madame Dati et Monsieur Candat, met en capacité le projet de répondre aux enjeux avec plus de profondeur et de complexité. Surtout lorsqu'il est question d'intégrer d'autres documents dans la réflexion, autorisant alors une planification plus subtile, plus systémique.

Si nous adhérons pleinement au refus des assemblages non « intégrateurs », et c'est pourquoi nous acceptons avec grand intérêt votre saisine, il nous apparaît nécessaire d'adjoindre aux aspects réglementaires du document une autre dimension, le projet de société, ce qui devrait entraîner une autre vision de la méthode.

Ainsi, et en appui des travaux sur la ville systémique du précédent mandat (Grand Nancy 2025 un nouvel art de ville et 2050 le chemin des possibles), notre Conseil a d'ores et déjà amorcé des processus de réflexion dans des domaines toujours innovants tels que l'économie (faire avec les ressources à disposition), les nouvelles formes de gouvernance et les réorganisations qui en résultent (économie du partage, humanisme numérique...).

Pour le Conseil, le PLUI, par sa diversité de documents de programmation, est de nature à être un document majeur figurant le projet de société à construire avec les Grands Nancéiens.

Dans notre contribution du 29 avril 2015, sur la méthode à mettre en place pour préfigurer un Projet d'agglomération, le Conseil de développement durable a affirmé l'importance de créer des alliances, des synergies, des outils d'évaluation, en lien avec les citoyens. La question des relations entre territoires intra et extra communautaires se pose d'autant plus en cette période de construction métropolitaine.

Pour le Conseil, le travail sur la construction du PLUI ne peut s'envisager que de manière très transversale et systémique autour de l'intérêt que nous partageons pour la Ville des proximités et le Bien-être général des citoyens.

Aussi, avant l'écriture du pré-Padd du PLUI, nous nous proposons de « revisiter » votre saisine pour travailler sur les entrées et champs qui nous sembleront constituer le cœur du projet de société à co-construire avec les citoyens.

Ainsi, le document que nous produirons aura deux clés de lecture :

- Celle de la finalité réglementaire du futur PLUI qui touche le citoyen au plus près, par l'impact sur le patrimoine familial par exemple ;
- Celle de la vision, qui met en relief les valeurs constitutives de la notion de « Commun » pour fabriquer un projet apaisé (la méthode), adapté (la clairvoyance face à l'ensemble des changements en devenir), pertinent et rassembleur (le projet de société).

Dans ce cadre, et compte tenu de ses aspects structurants, je vous réitère aussi notre envie de produire une contribution spécifique sur les Natures en Villes pour janvier 2016 ; contribution qu'il conviendra de verser ensuite à notre production sur le PLUI.

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes salutations les plus respectueuses.



PREAMBULE, des valeurs pour une Ville souhaitable

Le conseil de développement durable a été consulté par la communauté urbaine du GN pour donner sa vision préalablement à l'élaboration du PLUi.

Il nous appartient à travers cette contribution de définir les critères et les valeurs qui fonderont l'appréciation que nous porterons sur le document définitif.

Le PLUI est certes un document de planification urbaine dont la finalité principale est de définir le droit des sols. Il est aussi, il est surtout, un élément essentiel dans le processus de fabrication et de gouvernance. Il doit nous conduire à la « Ville souhaitable » que nous avons commencé à esquisser tant à travers nos contributions sur le Projet d'agglomération, que sur la santé et le bien-être et plus récemment sur les Natures en Villes.

Cela est d'autant plus vrai que l'intégration au PLUI du Programme Local de l'Habitat durable (PLHd) et le Plan de Déplacement Urbain (PDU) doit permettre :

- de donner aux zones d'habitat un contenu plus qualitatif
- d'organiser le développement urbain en fonction des axes structurants de transport en commun. De sortir ainsi du schéma de développement radioconcentrique qui a prévalu jusqu'à présent, laissant alors, les « Natures » interpénétrer le tissu urbain

C'est pourquoi au vu de ces préalables nous pouvons espérer que le PLUI porte une vraie ambition pour notre métropole. Il ne pourra s'agir aussi difficile que cela soit, de la simple addition des documents d'urbanisme communaux existants en se contentant de quelques ajustements à la marge.

Nous attendons bien sûr de ce document qu'il définisse, comme cela est sa vocation, ce qu'il est interdit ou possible de faire sur chaque parcelle de notre territoire.

Mais au-delà de cette approche juridique et traditionnelle nous souhaitons un document qui sache protéger, susciter, encourager et s'adapter à des futurs différents :

- **protéger**, bien sûr, tout ce qui touche la Nature en Ville, grands espaces agricoles et naturels mais aussi les espaces interstitiels qui contribuent à la continuité des différentes trames naturelles¹
- **encourager/renforcer** par exemple la mixité sociale en imposant un pourcentage de logements sociaux non seulement par commune mais par opération
- **susciter/imaginer** par exemple de nouvelles formes urbaines dans le prolongement de celles esquissées dans les premiers « écoquartiers » qui associent l'indispensable densité nécessaire à une Ville économe à la possibilité d'espaces privatifs souhaités par de nombreux habitants dans des formes très différentes du lotissement traditionnel
- **préserver l'avenir**, les mutations rapides de nos sociétés, et notamment de leurs modèles économiques, rendent difficile dès le moyen terme une vision pertinente des pratiques et des espaces qui leur seront nécessaires. Or en matière d'aménagement tous les « non » sont provisoires et le premier « oui » est définitif. Si l'on souhaite que la Ville puisse s'adapter et se renouveler sur elle-même l'existence dans le tissu urbain de « zones à usages différés » permettant des innovations dont l'émergence d'une ingénierie citoyenne s'impose.

Ces observations préalables doivent permettre de nous conduire à travers la démarche du PLUI sur le chemin de la Ville souhaitable, qu'à travers nos différents travaux nous avons définie comme une Ville sobre, saine, intelligente, attractive, solidaire, dense, modulable, réutilisable, renouvelable...

Une Ville qui se développe en harmonie avec l'ensemble des territoires de son bassin de vie et de la métropolisation.

Une Ville de Nature, une Ville d'excellence, de savoir-faire et de savoir-être.

¹ Les 5 trames qui conditionnent la vie (cf contribution Natures en Villes au secours des respirations urbaines) : trames verte (le végétal), bleue (les milieux aquatiques), marron (les sols), noire (le trop de lumière en milieu urbain), transparente (l'atmosphère).

GOVERNANCE

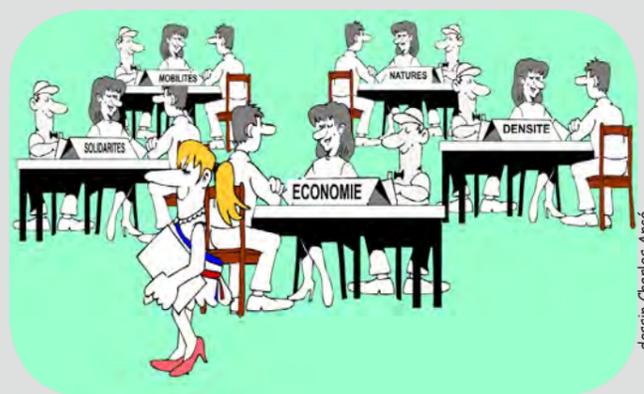
Modularité
Projet de
société

Proximité

Sobriété

porosité

Ville souhaitable



4

Densité

Adaptabilité

Trame urbaine

Parc Naturel Urbain

Axes structurants

Attractivité



5

L'ambition portée sur le PLUi en 4 conceptions imbriquées

A- PROTEGER ...

Protéger l'existant via le droit mais aussi en assurant la viabilité des modèles, des projets...

Natures en Villes

- la biodiversité la plus remarquable comme la plus ordinaire
- les exploitations existantes en mal de repreneurs sur le Grand Nancy en créant des fermes pédagogiques, des AMAP...
- tout écosystème, notamment arboré, capable d'aménités (fraîcheur, absorption des polluants etc.)

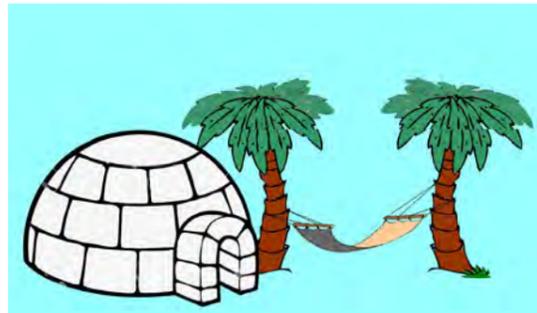


Mobilités

- *a minima* le niveau existant des axes de TC structurants des Ligne 1, 2, 3 et 4

Densité

- la diversité de l'habitat
- les espaces et les lieux de vie à forte identité
- des «trames urbaines» pour préserver les styles urbains historiques qui font que le Grand Nancy est ce qu'il est aujourd'hui. Ceci sans obérer les formes à venir en autorisant des espaces à reconstruire



Solidarités

- les populations les plus fragiles : éviter les fractures sociales comme l'isolement, la paupérisation, la ghettoïsation, l'éloignement de l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture...



Oeconomie¹

- les ressources locales en développant la Ville sobre, réutilisable...
- la richesse culturelle, patrimoniale
- les activités agricoles, non industrielles, basées sur des exploitations plus respectueuses de l'environnement, avec des productions plus qualitatives

¹ l'idée d'œconomie est l'idée que tout est lié sur notre planète, les hommes, la nature, la connaissance, les ressources naturelles, et que l'économie doit prendre en compte tous les aspects du système.

B- ENCOURAGER ...

Encourager les pratiques existantes ou émergentes allant dans le sens de la Ville souhaitable que le Conseil défend.

Natures en Villes

- les expériences de gestions citoyennes donnant la main aux habitants sur la végétalisation de proximité nécessaire au développement de la biodiversité ordinaire

Mobilités

- les usages en laissant le temps aux utilisateurs de s'approprier les nouvelles offres en prévoyant des moments pour des « dialogues d'adaptation »



Densité

- les mixités fonctionnelles et sociales
- des formes architecturales originales qui marient densité et intimité



Solidarités

- la convivialité : au quotidien entre voisins, et habitants d'un même quartier, et de manière plus générale pour encourager les comportements civiques



Oeconomie

- les marchés locaux en favorisant la mise en réseau de besoins d'attentes : gestion de déchets, mutualisation d'achats etc.
- le maintien d'un tissu économique agricole et les circuits courts (maraîchage...)
- l'artisanat et les métiers d'art

C- SUSCITER ...

Susciter des actions innovantes qui répondent à des enjeux forts de société, par de l'audace, une capacité créatrice, le droit à l'expérimentation...

Natures en Villes

- une meilleure organisation de la Ville doit mieux répondre aux aléas climatiques, saisonniers dans sa conception des espaces publics dans les domaines très divers tels que les loisirs, le sport, les déplacements, les lieux d'échanges et de repos...

Mobilités

- un lien fort entre ouverture à l'aménagement en périphérie avec le maillage des transports en commun
- une politique ambitieuse de développement des déplacements doux, à vélo en particulier

Densité

- le renouvellement de la Ville sur elle-même : oeuvrer à rendre compétitive la réhabilitation de l'ancien (sobriété énergétique...)
- dans les constructions neuves, des critères qui intègrent le cycle de vie complet des bâtiments (énergie grise¹)

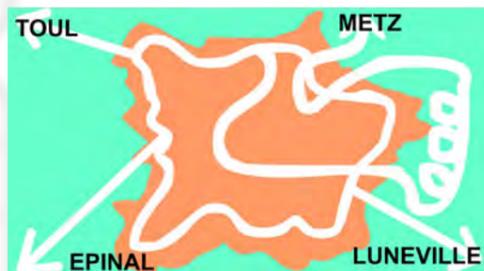
¹ l'énergie grise est la quantité d'énergie nécessaire lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'entretien puis pour finir le recyclage.

Solidarités

- des réflexions pour réinventer les solidarités au sein d'une ville qui se densifie en se reconstruisant sur elle-même.
- des activités collectives dans les espaces partagés (jardins familiaux, jeux dans les parcs (jeux de société, d'échecs...))

Oeconomie

- le développement de la notion d'usage plutôt que de propriété au moyen de conventions : inventer le partage des emprises, terrains, jardins... dans un créneau horaire, pendant une saison donnée, durant une période déterminée...
- l'essor des filières vertes, de pointe notamment, dans les domaines de reconquête des friches industrielles (technosols...), de la réduction de l'empreinte écologique des constructions...



D- PRESERVER L'AVENIR ...

En l'état de nos connaissances avoir l'humilité de «protéger» pour ne pas obérer l'avenir. permettre des occupations temporaires, modulables en évitant les décisions irréversibles.

Natures en Villes

- en identifiant et préservant les corridors écologiques pour assurer la survie de la diversité de la faune et de la flore sur le Grand Nancy
- en gardant la notion de « terroir »
- en utilisant temporairement des espaces naturels en friches ou en attente de projet, permettre aux habitants de gérer ces espaces tels que jardins partagés, squares ...

Mobilités

- en maintenant les haltes et voies ferroviaires désaffectées aujourd'hui
- en permettant l'utilisation temporaire des emprises de projet à long terme de voirie notamment, par les modes doux

Densité

- en étant en capacité de penser la « densité urbaine » de façon intelligente pour ne pas créer les maux sociaux de demain
- en autorisant, en dehors des trames urbaines à protéger, la créativité, la diversité, l'expression de créations architecturales et urbaines (typologies, formes, volumétries, orientations, technologies et matériaux innovants ...)

Solidarités

- dans la manière de fabriquer les Communs¹ pour qu'ils soient structurants

¹ qu'ils soient des Communs naturels (forêt, eau...), culturels ou informationnels, les Communs sont notamment caractérisés par le fait qu'ils sont gérés par une communauté qui les gouverne selon des règles codifiées, dans une perspective d'usage - et non d'appropriation - assorti d'une obligation de restitution.

Oeconomie

- en fixant la « matière grise » universitaire sur le périmètre de la Métropole. La pensée oeconomique en elle-même est soucieuse du devenir et garante d'un avenir pour les générations futures
- notamment au travers d'un réseau numérique robuste et généralisé. Les mutations rapides des modes de communication et de production de richesses (avec l'économie de la connaissance qui succède à la période industrielle probablement révolue à court ou moyen termes) nécessitent la mise en place et l'adaptation aux évolutions technologiques

Le concept de **PARC NATUREL URBAIN** esquissé dans la contribution sur **les Natures en Villes au secours des respirations urbaines** de janvier 2016, permet de traduire globalement notre vision de la société.

Une certaine honnêteté intellectuelle nous oblige à l'humilité : aujourd'hui, personne ne **saurait affirmer le chemin à suivre** pour sortir des crises écologique, financière, sociale etc. qui ont toutes pour origine la crise de sens.

Les solutions vont se construire collectivement, mais encore une fois, bien malin qui saurait prédire la date qui marquera la nouvelle ère. **Cette période de mutation sera probablement longue, elle couvrira peut-être plusieurs décennies.**

Aussi, si personne ne peut maîtriser ce que sera l'avenir, il est de notre responsabilité à tous, élus et citoyens, **de le préserver a minima.** C'est ce que peut et doit faire en partie le document de planification qu'est le PLUi : **il ne doit pas figer** la Ville et peut permettre la préservation de « zones à usages différés ».

Il s'agit de protéger les « trames écologiques » (air, sols, végétal, eau, lumière) seules garantes d'un retour à des taux de pollution soutenables pour l'Homme, et de définir et de préserver des « trames urbaines » (secteurs typiques d'un style architectural, d'une époque...) **tout en laissant la Ville** se reconstruire sur elle-même en acceptant que d'autres zones soit détruites et reconstruites pour **laisser la place aux gestes architecturaux contemporains.**

dessin Charles Ancé



CONTRIBUTION À UN PROJET DE SOCIÉTÉ : une certaine vision de la Ville

La Ville des proximités

La **densification de la Ville sur elle-même**, si elle est nécessaire, engendre son lot de nuisances (pollutions), de désagréments (manque d'espaces, de zones de respirations etc.).

Protéger, inventer et aménager des espaces de respiration avec les Natures en Ville (la notion de Parc naturel urbain).

Susciter la création de nouveaux modes d'urbanisation et d'habiter vivables : des espaces extérieurs communs apaisés et des espaces privatifs qui respectent le besoin de liberté individuelle.

Innover en matière de services de proximité, du service commerçant au service à la personne, bénévolat...

Par conséquent, les distances étant fortement réduites, **encourager**, créer des voies douces agréables...

Développer un lien fort entre urbanisme et déplacement, réduire les besoins en mobilité au quotidien tout en n'empêchant pas les échanges à plus grande échelle. Il est urgent d'inventer la Ville multifonctionnelle polycentrique agréable à vivre.

1/ Faire face à l'étalement urbain et à sa problématique d'isolement des populations au moyen de **dessertes de transport efficaces** mais adaptées aux réalités économiques et environnementales, en développant une politique des transports non radioconcentrique (qui laisse les zones interstitielles en terrains naturels ou agricoles) en facilitant le rabattement sur des axes prioritaires lourds et structurants.

Pour ce faire, il est important de mettre en place une politique globale volontariste de haltes ferroviaires, de parkings relais, d'aires de covoiturages, d'équipements d'incitation au déplacement vélo (stationnement couverts et sécurisés, vestiaires consignés...) etc.

2/ Permettre à la Ville de se redensifier sur elle-même

- en luttant contre l'étalement urbain : conditionner l'ouverture à l'urbanisation à la desserte en transports en commun
- en inventant les modes de travail et de consommer plus avares en déplacement (travail à la maison, lieux publics de coworking, de partage de la connaissance, d'ateliers communs et solidaires de création ouverts...)
- en développant un urbanisme multifonctionnel laissant la place à une offre de services de proximité et de santé, de commerces de nécessité (boulangerie, épicerie, pharmacie...)
- en inventant des formes d'urbanisme de qualité et d'habitat modulable offrant à la fois des espaces de rencontre et d'échange aux habitants à proximité de leur lieu de vie, et des espaces privatifs respectant les aspirations personnelles de tranquillité, d'accès à des espaces verts de petite culture ou de loisirs...
- en n'oubliant pas le bien vivre ensemble qui passe par des mixités sociales, intergénérationnelles, du brassage culturel... à l'échelle d'un îlot.



dessin Charles Ancé

La Ville des circuits courts et de l'économie locale

La question des zones interstitielles :

Protéger les friches urbaines (les zones privées non constructibles de grande taille), assurer la viabilité économique réelle dans le cadre d'activités de productions agricoles de **proximité**.

Encourager le maraîchage de proximité (fermes agricoles urbaines, potagers anciens etc.) au moyen de conventions particulières, avec une fiscalité spécifique/adaptée :

- ZAP zone alimentaire prioritaire, zone de maraîchage prioritaire
- Au préalable des aménagements, nécessité d'effectuer des études du sol
- Assurer la viabilité, notamment par les Collectivités (40% de bio dans les cantines etc.)

Préserver les espaces interstitiels qu'il est possible de partager **en suscitant** des usages plus ou moins **éphémères** tels que des espaces de jeux, de promenade, de loisirs, des installations artistiques, voies pour les modes doux.

Un concept de Zones à usages différés (ZUD) avec mise en gestion par des associations, des habitants du quartier...

La Ville de l'excellence

Les mutations rapides des modes de communication et de production de richesses nécessitent une adaptation aux évolutions technologiques notamment au travers d'un réseau numérique robuste et généralisé. Avec l'économie de la connaissance qui succède à la période industrielle probablement révolue à court ou moyen termes, la **matière grise** devient le support de toutes les innovations pour proposer les débouchés qui permettront aux Hommes de travailler. Les paradigmes doivent changer en cette période où le chômage ne connaît pas de récession, où la machine a décuplé la productivité avec moins de bras, où les modes de consommation, et de production, déraisonnables (surproduction (40% de la nourriture à la poubelle), obsolescence programmée des appareils...) nous mènent à polluer notre environnement, à rendre esclaves une partie de la population mondiale, à nous faire croire que le bonheur est dans la consommation.

Aujourd'hui certains parlent d'un **revenu minimum inconditionnel** pour faire face au manque d'offres d'emplois et au changement d'orientation nécessaire pour accéder à une nouvelle révolution du marché du travail, une **nouvelle économie** plus respectueuse des ressources à disposition. Ce changement profond des mentalités et façons de faire doit accompagner les individus par de la formation, de la pédagogie tout en laissant place à la créativité, la sérendipité¹... L'Université et les écoles ont un rôle majeur à jouer dans le domaine. Les étudiants d'aujourd'hui vont avoir à inventer le métier qu'ils pratiqueront demain. La formidable vulgarisation des outils technologiques (Internet, téléphones, tablettes, imprimantes 3D, mooc...) éloignent des possibles les limites créatives (dématérialisation) et les frontières géographiques, dans des conditions normales de paix.

Certaines actions peuvent se matérialiser à court terme sur notre territoire, comme

- Wifi gratuite sur les espaces publics
- Fibre optique sur l'ensemble du territoire (chez les professionnels et les particuliers)
- Mise à disposition de réseaux de lieux de coworking, d'ateliers du partage etc.
- Open data
- Mise en réseau volontariste de micro-sources locales d'énergies renouvelables de complément en co-gestion

¹ découverte fortuite, favorisée par une curiosité encouragée, augmentée.

La Ville attirante et solidaire, la porosité des échanges

Des corridors écologiques cohérents entre eux à une **échelle supra** qui dépasse le territoire du Grand Nancy, le Bassin de vie, et même, les frontières régionales et nationales : une attention particulière portée à la cohérence et la compatibilité des documents Agenda 21 local, Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE), tracé de la trame verte et bleue... en utilisant une démarche scientifique posant les bases de la conservation de la biodiversité (zones naturelles de tailles suffisantes, continuum même en milieux très urbanisés, pollutions minorées, conservation de la qualité des sols...). Un développement des zones vivrières sur des **modèles économiques durables**, respectueux des enjeux sanitaires au travers de modes de productions hyper qualitatifs (bio, biodynamique, raisonné, circuits courts.)

Des échanges au niveau du **Bassin de vie** (Scot sud 54), l'organisation du polycentrisme à l'échelle du pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain.

- Construire une offre des transports cohérente aux différentes échelles (du niveau de proximité jusqu'à l'échelle plus large du Bassin de vie),
 - adaptée aux enjeux de conservation du foncier naturel (alimentation, lutte contre les inondations, loisirs)
 - et des migrations pendulaires qui découlent des choix des ménages d'éloigner leur lieu de vie de leur travail. Quoi faire pour les *isolés géographiques* qui subissent aujourd'hui cet éloignement des centres économiques, culturels, sanitaires etc.

Des pistes :

Une offre TER très cadencée à l'échelle du **Sillon Lorrain** pour relier les grands centres de développement (polycentrisme).

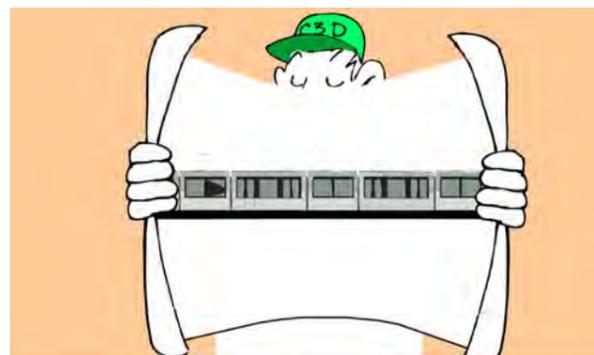
Renforcer l'étoile ferroviaire sur le Grand Nancy (développement des axes structurants lourds) et réouvrir des haltes ferroviaires à proximité des zones d'habitation denses.

Les mobilités sont un enjeu majeur pour la **Métropole**, le développement d'un tel projet de territoire nécessite un réseau dense de transports en commun, une desserte fine dans son périmètre et un rabattement sur des axes lourds suburbains (Tram-train etc.).

De même que pour le transport de voyageurs, les objectifs de réduction des émissions de GES imposent de travailler un schéma de fret et de logistique urbaine (développement de lieux de chargement et de déchargement groupés à la périphérie des villes, utilisation des voies d'eau... une gestion optimisée et propre du transport pour le « dernier kilomètre »)

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de sortir des incantations et bonnes intentions quand il s'agit, année après année, colloque après colloque, de constater qu'entreprises, chercheurs, élus et citoyens sont incapables, ou si peu, de se mettre dans des dynamiques partagées et des processus d'intelligence collective.

Cette ville qui bâtit une vision basée sur la porosité des échanges doit décider d'une sorte de Plan Marshall pour faire « autrement ». Une vision basée sur un système poreux et réticulaire, capable de faire circuler en tous lieux, en tous temps et vite, chaque chose que nous savons faire, chaque chose que nous cherchons, chaque idée et vision que nous créons. Un véritable club de rencontres permanentes entre idées et moyens, besoins et savoirs, visions et compétences, un marché central de la réussite économique pour le bien Commun, une révolution sans posture.



dessin Charles Ancé

Une Métropole attractive

Une ville sobre :

Une Ville sobre serait une ville où la consommation de ressources naturelles, en énergie, en eau, etc serait économe. Sa sobriété se caractérise par des économies d'abord de consommation, mais aussi en récupération d'énergie, récupération de tous matériaux, retraitement des eaux, de l'air, ... La sobriété se mesure aussi en consommation de ressources foncières et en capacité de recyclages de ces ressources.

Une Ville intelligente :

Une Ville intelligente serait une ville de l'intelligence, de la culture, du savoir, de l'instruction, de la connaissance, dans laquelle on se fixe une ambition sur l'élévation du niveau de chaque citoyen, de chaque association, de chaque collectivité, de chaque entreprise...

Une Ville solidaire :

Une Ville solidaire serait une ville où la solidarité serait une valeur partagée entre ses habitants, ses entreprises, ses associations, et pas seulement à l'intérieur de groupes définis et construits ad hoc. Des solidarités individuelles (familiales, de voisinage, dans le travail...) ou organisées (Entreprises d'insertion et d'accompagnement, Restos du cœur, Emmaüs, Secours populaire, Secours catholique, etc.). La solidarité s'exerce le plus souvent à l'égard de personnes physiques, mais on peut aussi l'imaginer vis-à-vis de structures (entreprises, associations, clubs ...). Développer la solidarité passe par développer les moyens d'avoir connaissance des difficultés des uns et des autres.

Une Ville dense et modulable :

Une Ville dense et modulable serait une ville dans laquelle l'urbanisme présenterait des qualités comme :

- il **ne fige pas la fonction d'un lieu**
- les matériaux utilisés sont qualitatifs et l'énergie grise est prise en compte (la quantité d'énergie nécessaire lors du cycle de vie (de la production au recyclage *in fine*) d'un matériau, d'un bâtiment...)
- il encourage les formes d'habitat adaptées et adaptables à la typologie de ses habitants
- il suscite des **formes d'habitat diversifiées** selon les envies des habitants (couleurs, matériaux, avec jardin, terrasses, pièces communes, services...)
- il prend en compte les besoins spécifiques de certaines populations dans un même programme d'habitat, ou à l'échelle d'un îlot.

Une Ville nature :

Une Ville nature serait une ville qui accorderait une grande place à la nature sous toutes ses formes. On pourrait ainsi créer une identité de Parc naturel urbain de la Métropole du Grand Nancy

- qui valorise les ressources naturelles du territoire (eau, forêt, jardins, vergers, zones agricoles...) et qui est en capacité de nourrir ses habitants (Incroyables Comestibles¹ ...)
- qui offre de nombreuses activités aux citoyens (loisirs, échanges, éducation, observation, gestion de proximité par le voisinage, artistiques...)
- dont l'urbanisme intègre le naturel dans des formes très diversifiées de façon très généralisée même dans les zones les plus denses.

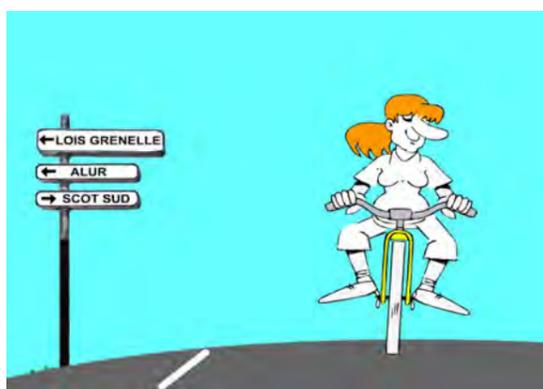
¹ pratique qui consiste en la mise à disposition gratuite, dans de petits potagers privés ou publics, disséminés dans les villes et les campagnes, de légumes cultivés par des volontaires.

Une Ville du Bien-être

Une Ville du bien-être serait une ville où les habitants et usagers se sentent bien des points de vues santé, sécurité, quiétude ...

- Une Ville de la santé physique et mentale, appréhendée dans sa globalité : où prévention et accompagnement prévalent : création de maisons d'accueil, de services de garde (enfants, malades...), de lieux d'échanges.
- une Ville de la quiétude dans laquelle les citoyens se sentent en sécurité de par l'ambiance, l'urbanisme repensé, dans et aux abords de transports en commun, lors des sorties notamment nocturnes...
- une Ville saine de par les activités sportives ou de détente qu'elle propose (équipements, petits aménagements dans les parcs, vestiaires, douches, toilettes...) ou accompagne (parcours vélos et piétons, partage de la rue).

Une Ville des proximités en termes de services, de solidarité entre habitants, de densité de ses formes urbaines, qui encourage les échanges interquartiers (équipements partagés, activités culturelles et économiques réparties...) de manière à lutter contre le risque de « ghettoïsation » ou de replis sur soi des plus aisés (coût du foncier, des opérations immobilières).



CONCLUSION

Par ce travail d'étape portant sur le PLUi, le Conseil de développement durable du Grand Nancy a voulu **sortir d'une vision à la fois paradoxale et duelle**, pour tenter **une approche intégrative et duale**, c'est-à-dire une façon de concevoir qui comporte deux notions capables de faire véritablement émerger le champ des possibles : les interactions et les réciprocitys.

Si le paradoxe peut laisser entrevoir une forme d'équilibre entre deux vues ou deux opinions opposées, la vision duelle matérialise des postures fondamentalement opposées et donc inconciliables, ou alors si peu et à la marge.

En revanche, l'idée d'une vision intégrative est l'occasion de démontrer la coordination de l'activité de plusieurs entités ou fonctions, réalisée par des « centres nerveux ou de décision ». Les centres nerveux symbolisant le projet politique et les politiques publiques qui le déclinent, mais aussi les organisations réticulaires du territoire, formelles ou informelles, et donc **les citoyens dont les attentes actuelles sont extrêmement prégantes**.

Cette vision se renforce par cette capacité duale qui, elle, comporte l'idée d'interactions et de réciprocitys entre toutes choses.

Ce premier travail comporte, en définitive, deux documents : « Les Natures en Villes au secours des respirations urbaines » contribution préalable et en auto-saisine qui a été remis le 19 janvier 2016 et aujourd'hui, « Du Droit du sol au Projet de société ». Ces deux productions définissant les critères qui nous permettront d'apprécier le document définitif du PLUi du Grand Nancy.



Si le PLUi est bien ce document de planification urbaine avec pour fonction centrale de définir le droit des sols, il doit aussi être, dans l'approche duale et intégrative que nous préconisons, l'occasion de **réinventer des processus de gouvernance pour produire et partager le projet de société, la Ville souhaitable**, qu'un autre processus, celui de l'intelligence collective peut se mettre à dessiner.

Ce n'est pas le règlement qui fait le projet de société, mais le projet de société qui saura définir le règlement qui lui permettra d'aboutir avec cette valeur centrale : les Communs.

A titre d'exemple, et plutôt que de répondre à des politiques, certes réglementaires que nous ne contestons pas, mais éminemment sectorielles comme la trame verte & bleue, nous préférons **une approche plus englobante comme le concept de Parc Naturel Urbain** que nous avons décliné dans nos travaux « Les Natures en Villes au secours des respirations urbaines ». Un Parc Naturel Urbain capable de répondre à de nombreux enjeux de cette Ville souhaitable, de la qualité de ville sans négliger les aspects économiques, l'entrepreneuriat et les secteurs de pointe qui caractérisent le Grand Nancy comme la Santé, la Recherche, la Culture ...

Plus largement, nous ne pouvons pas réfléchir à la limite de notre périmètre avec le seul prisme réglementaire.

Avec l'accession du Grand Nancy au rang de Métropole, l'occasion qui nous est offerte est trop belle de réfléchir à de nouvelles formes de gouvernance, et peut-être même oser des manières de faire innovantes, garantes d'**un projet encore plus partagé, encore plus apaisé**.

Il n'est pas impossible de penser que ces **nouvelles façons de « faire territoires »**, permises alors par des approches multiculturelles des composantes sociétales, permettent d'associer plus finement dans le projet de société des évolutions en cours de constitution et que nous pourrions résumer par une « République augmentée et émergente » avec le numérique, la démocratie numérique, que l'humanisme numérique permettra d'apprivoiser.

L'idée même de **Métropole du Grand Nancy** est aussi duale dans la Région Grand Est, puisqu'elle se situera **à l'interaction et à l'intersection de l'axe Paris-Strasbourg et du Sillon Lorrain**. Elle constituera une forme de « Commun » venant renforcer considérablement le poids du Sillon Lorrain, créant même et à un autre endroit de la Région Grand Est que Strasbourg, un véritable contrepoids pour équilibrer des dynamiques concurrentielles avec les pays amis et transfrontaliers.

Martin Vannier, dans son ouvrage « Demain les territoires » fait une remarque intéressante, et qui pourrait bien être adaptée à notre situation singulière : **« Au XXIème siècle, la « bonne taille » des systèmes d'actions collectives ne se définit plus par des périmètres, comme l'obsession territoriale y pousse, mais par des réseaux d'acteurs et d'alliances, y compris géographiquement discontinus »**... une véritable révolution copernicienne en somme.

Le PLUi peut donc être une signature de l'ambition métropolitaine dans un périmètre concurrentiel beaucoup plus vaste, et sa manière de le concevoir peut être le vecteur et le départ d'une nouvelle attractivité par la méthode, l'innovation et la créativité.

Il nous paraît d'autant plus important de réussir cet exercice dans ces nouvelles formes que les attentes citoyennes sont fortes, positives mais exigeantes.

Les membres présents dans les groupes de travail :

Pilotes : DESCADILLES Patrick - VALCK Dominique

Groupe rédactionnel : BESSARD Dominique - CAZIN Pierre Yves - THEATE Michèle - THOMESSE Jean Pierre - THOUVENIN Catherine -

ANCÉ Charles - BALBERDE Jean Pierre - BLAISE Louis - BLAISE Olivier - BOFFIN Marc - BOISSEZ Jacqueline - BOLOT Paul - BONILLA Georges - BOUCHER Murielle - BOUVIER Grégoire - BRAHIM Djamila - CHRISTOPHE Michel - COLOMBAIN Yves - COSTE Dominique - CREUSOT RIVIERE Valérie - DAVANZO Marie Jo - DEBRAS Isabelle - DECAMPS Roch - DECAUX Pierre - DEHAN Laurence - DEL SORDO Emmanuel - DEREXEL Marie Pierre - DIDIER Dorothee - DIOP Habib - DOUKHI Fadila - DRIOU Anne - ESPAGNET Marguerite - FOURNIER Régine - FRIRION Didier - GAROTTE Bruno - GAUZELIN Jacques - GEOFFROY Jean Marc - GERARD Philippe - GRANDJEAN David - GRIMBERG Elsa - GRISON Denis - GYARMATY Catherine - HENRY Claude - HEYMES Odile - HOUPERT Nicole - JACQUILLARD Cédric - JEAN Michel - JOSSET Sandrine - KLEIN Jean-Pierre - LACRESSE Jean-Paul - LAROCHE Christian - LATOCHA Vladimir - LAURENT Julien - LECOMTE Daniel - LECUYER Erwan - LEMOINE Yannick - MAIMBOURG Jean Yves - MAS Régine - MATHIS Marie Claire - MERVELET Jean - MEYER Brigitte - MICHEL Gwenola - MONIN Jean Paul - MONTEL Jean Marc - MOUTON Clarisse - MUNERELLE Esther - NICOLLE Bernard - NONDIER Patricia - PARMENTIER Claire - PERDRISSET Muriel - PERETTE Jean-Marie - PIERRE Francine - PIERRE DIT BARROIS Claude - PUTON Jean Pierre - REBECK Laurence - REIGNIER Bernard - RICHARD Frédéric - ROBERT Michel - ROCH Emmanuel - ROSSIGNON Jean Paul - ROZENFARB Martine - SADLER Francine - SCHAMING Pierre - SCHMITT Jean Pierre - SCHWARTZ Christophe - STEYER Nelly - SZYNKOLEWSKI Michèle - TAN Victoria - TANNEUR Pascal - THIRION Michel - THOMASSIN Patrice - VALTIER Gilles - VANÇON Guy - VIRIOT François - ZEKPA Raymond.

accompagnés de Sandrine BOZZETTI, Rachel KORDUS, chargées de mission.

Merci à Charles Ancé, membre du Conseil de développement durable, pour avoir animé et mis en image notre contribution à l'élaboration du PLUi.

